



Les tests sportifs de recrutement pour l'entrée en
Section Sportive Scolaire du Lycée Ambroise Paré de LAVAL (rentrée 2018)
se dérouleront

**sur les terrains de l'ancien hippodrome à LAVAL,
av. Pierre de Coubertin**

1° Le Jeudi 19 AVRIL 2018

2° Le Mercredi 16 MAI 2018

Les tests de sélection se dérouleront en deux temps : 1^{ère} phase le **Jeudi 19 AVRIL 2018** de 9 h à 17 h



**Seuls les candidats admis à l'issue de la 1^{ère} journée pourront participer à la
2^{ème} phase du Mercredi 16 MAI 2018 de 9 h à 17 h**

**× Se présenter à chaque journée de tests, muni d'un chèque de 20 € à l'ordre de la LFPL
Territoire Maine couvrant les frais de restauration et d'accueil.**

Ce concours est ouvert aux élèves régulièrement orientés en 2^{nde} des lycées
d'enseignement général ou technologique – Les candidatures d'élèves scolarisés en 3^{ème}
préparatoire à la voie professionnelle (3^{ème} prépa pro) ne seront pas étudiées.

PORTES OUVERTES DU LYCEE

Le Samedi 17 Février 2018 de 9 h à 16 h

RAPPEL DES EXIGENCES SPORTIVES ET SCOLAIRES

- **Exigences sportives :**
Niveau de joueur régional, voire national requis
Compte-tenu du nombre restreint de places disponibles, seuls les meilleurs joueurs seront
proposés à l'admission sous réserve de l'acceptation du dossier scolaire
- **Exigences scolaires :**
Outre l'admission en Seconde générale et technologique, le candidat doit posséder un
dossier scolaire exempt de tout reproche qui lui permette de mener de concert, étude et
pratique sportive (niveau, comportement, assiduité ...)

Les dossiers sont téléchargeables sur le site : <http://maine.fff.fr> (onglet « technique »)
et doivent être réexpédiés à :

**LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE Territoire Maine -
225 Rue de Beaugé - CS 81425 - 72014 LE MANS Cedex 2**

Date limite de dépôt des candidatures : Vendredi 30 MARS 2018

A la réception du dossier d'inscription, accompagné du bulletin scolaire des 3 trimestres de l'année précédente et des 1^{er} et 2^{ème} trimestres de l'année en cours et après une première évaluation du dossier scolaire, le candidat recevra une convocation pour se présenter au test.

Nota : le bulletin scolaire du 2^{ème} trimestre 2016-2017 devra être fourni au lycée DES QUE POSSIBLE (si non remis lors du dépôt du dossier) ainsi que celui du 3^{ème} trimestre.

Pour plus de renseignements se rapportant à la scolarité, prendre contact directement avec l'établissement scolaire ☎ 02.43.59.17.59.

LE PRÉSIDENT DE LA LMF,



G. LOISON

Territoire Maine

LE CHEF D'ETABLISSEMENT,

M. PÉNEAU.

Le Mans, le 16/02/2018